



DEPARTMENT OF LANGUAGES
FREN 2101YA : Français oral avancé

Cours : mardi/jeudi 16h00-17h30
RB 3044

Labs : (2 heures par semaine) : mardi/jeudi 15h00-16h00 ou 17h30-18h30

Professeure : Jeannette Hardy
Bureau : BB2001P
Courriel : jmunding@lakeheadu.ca
Téléphone : 807-343-8786
Heures de bureau : mardi et jeudi, 14h-15h *ou sur rendez-vous*

DESCRIPTION

Ce cours vise le développement et la consolidation de vos compétences en compréhension et de production orales dans l'optique de vous faire atteindre le niveau B2 du CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues). Des activités audio-visuelles, des conversations en petits groupes et des présentations orales vous seront proposées afin d'approfondir votre vocabulaire, votre syntaxe et votre prononciation.

OBJECTIFS

- Identifier votre niveau de langue orale et vos objectifs d'apprentissage
 - Développer le vocabulaire lié aux thèmes du cours
 - Acquérir des stratégies et des outils de compréhension et de conversations
 - Favoriser la prise de parole à partir d'outils de communication variés
 - Repérer et corriger les erreurs les plus fréquentes (anglicismes, règles de grammaire à l'oral ...)
 - Se familiariser avec l'aspect phonétique de la langue et perfectionner la prononciation
 - Développer la compréhension à partir d'exercices d'écoute basés sur des situations authentiques (ex : films, radio, télévision...)
 - Pratiquer les épreuves orales du DELF (diplôme d'études en langue française) : monologue suivi, exercices en interaction, expression d'un point de vue
 - Développer la créativité et la spontanéité à partir de débats, de jeux de rôles, de discussions et d'activités théâtrales
-

MÉTHODOLOGIE

- Afin de vous faire acquérir le niveau B2 du CECR, plusieurs activités liées à la communication orale seront réalisées pendant la classe et dans le cadre de travaux pratiques à la maison.
 - Des présentations orales individuelles et en groupe seront organisées au cours de l'année pour développer la compétence intitulée "s'adresser à un auditoire".
 - Pour vous permettre d'acquérir une expression orale adaptée aux différentes situations et interlocuteurs, des outils de communication seront présentés pendant le cours.
 - Pour approfondir les thèmes abordés en cours, vous assisterez à deux heures obligatoires de laboratoire par semaine. Vous participerez à ces temps de conversation en petits groupes d'étudiants.
-

CEFR/CECR

(Common European Framework of Reference for Languages/
Cadre européen commun de référence pour les langues)

Niveau	B1 niveau seuil	B2 niveau avancé ou indépendant
Compréhension orale	Comprendre de manière générale et détaillée une information sur des sujets de la vie quotidienne. Comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers et dans vos domaines d'intérêt.	Comprendre des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet est relativement familier. Comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations ainsi que les films en langue standard.
Production orale	Produire un discours simple et cohérent afin de prendre part à une conversation, raconter, expliquer... Mener une description directe et non compliquée de sujets variés en la présentant comme une succession linéaire de points.	S'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme étendue de sujets. Développer et justifier un point de vue, une argumentation Communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance au cours d'une interaction normale avec un interlocuteur natif.

ÉVALUATION

1. Fiches de travail 5%
 2. Mini-tests 20%
Vos compétences de compréhension et de production orales seront évaluées sous la forme de 5 tests surprises (3 écoutes audio et 2 interactions).
 3. Deux présentations orales 20%
 4. Participation en classe 10%
Votre présence, participation active et vos préparations pour les cours sont essentielles.
 5. Participation aux laboratoires (obligatoire) 15%
Animées par un autre intervenant, ces séances en petits groupes reprendront les thèmes du cours.
 6. 2 examens (en décembre et avril) 30%
En décembre et avril, l'examen évaluera vos compétences acquises en compréhension orale et en expression orale sur les thèmes abordés en classe.
-

DATES IMPORTANTES

1er jour de classe	Mardi 6 septembre 2016
Dernier jour de classe	Vendredi 7 avril 2017
Dernier jour d'inscription	Lundi 19 septembre 2016
Dernier jour de desinscription	Vendredi 3 février 2017
Période des examens	8-18 décembre 2016 10-23 avril 2017

RÈGLEMENTS

La langue de travail : La langue de communication en classe et celle utilisée dans tous les travaux à remettre sera le français pour vous permettre de perfectionner vos compétences. L'usage abusif de l'anglais en cours entrainera une baisse de votre note de participation.

Les notes : L'étude préalable des documents ainsi que la participation active au travail réalisé en classe sont essentielles. Il est donc important que vous assistiez à tous les cours ainsi qu'aux séances de conversation (le laboratoire représentant 15% de votre note finale). De plus, les absences aux sessions

d'évaluations formelles (tests, examens, présentations, projet en groupe...) doivent être justifiées par un certificat médical. Aucun devoir supplémentaire en dehors du barème d'évaluation préétabli ne sera permis.

Le retard : Si vous rendez un travail en retard, vous perdrez 5% le premier jour et 10% chaque jour supplémentaire. Après une semaine de retard, les travaux ne seront plus corrigés.

Une pratique régulière : Pour progresser à l'oral, un usage de la langue en dehors de la salle de classe, avec des interlocuteurs dans des situations de communication variées est fortement conseillé. Des ressources et ateliers vous seront proposés, sur la base du volontariat, pour vous donner l'opportunité de pratiquer dans divers contextes (ex : club de français). Pour travailler votre compréhension, écoutez la radio, la télévision et des films en français.

Le matériel : Il n'y aura pas de manuel à acheter pour ce cours, mais vous serez responsables de tous les documents distribués en classe et mis à votre disposition sur MyCourseLink. Cependant, les deux outils de travail suivants seront obligatoires : un dictionnaire bilingue et un moyen d'enregistrement audio.

La communication : Les courriels ne seront utilisés que pour prendre rendez-vous avec votre professeur. Vous indiquerez dans la section "objet" de votre courriel, "Demande de rencontre."

Le comportement des étudiants : L'usage des téléphones cellulaires et des tablettes est interdit. L'utilisation des ordinateurs portables en classe doit se faire uniquement dans un objectif pédagogique.

Lire attentivement : <https://www.lakeheadu.ca/current-students/rights-and-responsibilities>